



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Schaerbeek
Service Urbanisme et Environnement
Monsieur Frédéric Nimal
Echevin de l'Urbanisme
Place Colignon, 1
B - 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le 16/11/2022

N/Réf. : **SBK20371_699_PU**
Gest. : **AH**
V/Réf. : **PU/2022/98=237/080/FBK**
Corr. : **A. E/ Hosse**
NOVA : **15/XFD1829911**

SCHAERBEEK. Rue Royale Sainte-Marie, 80
(= zone de protection de l'Hôtel Communal de Schaerbeek / Inventaire)
PERMIS D'URBANISME : dans un immeuble de 3 logements,
reconstruire les balustrades des balcons situés aux 1er et 2ème étages
de la façade avant et modifier l'aspect architectural du balcon du 1er
étage

Avis de la CRMS



*Façade à rue : état antérieur, état existant et photomontage de la situation projetée
(documents joints à la demande)*

Localisation du projet © Brugis

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 31/10/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 09/11/2022, concernant la demande sous rubrique.

La Commission rend un avis favorable sur la demande. La requalification de la façade à rue actuellement proposée aura des incidences patrimoniales positives sur les perspectives vers et depuis la maison communale classée ainsi que sur le front bâti néoclassique qui englobe la maison et sur l'intérêt intrinsèque du bien concerné.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : cdegreef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ;
urbanisme@1030.be ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels